



CONSTRUISONS L'AVENIR DES COLLÉGIENS



« Les collèges sont l'une de nos plus belles compétences »

Entretien avec
Jean-Jacques Lasserre,
Président du Conseil
départemental des
Pyrénées-Atlantiques

La jeunesse et l'éducation sont des priorités affichées du Département. Comment cela se traduit-il dans les collèges ?

La gestion des collèges est l'une des principales missions du Conseil départemental qui en assure la construction, l'entretien mais aussi le fonctionnement avec des agents départementaux dans les établissements. Cette compétence, obligatoire et essentielle, est aussi un levier important pour coller aux besoins et aspirations du territoire et mener des actions volontaristes. J'en veux pour preuve la décision, prise il y a une quinzaine d'années, de

privilégier la production sur place des repas en dotant les collèges des équipements nécessaires, en formant les collaborateurs et en structurant des filières d'approvisionnement privilégiant les producteurs locaux. Ce programme « Manger Bio & Local 64 » est à la fois un gage de qualité, de sécurité et d'éducation alimentaire pour les jeunes mais aussi de préservation et de mise en valeur des savoir-faire et des productions locales. Nous avons été un département pionnier sur cet engagement et nous sommes heureux que ces cuisines répondent aussi, dans certains secteurs, aux besoins des communes.

Les « années collège » sont une période cruciale dans le développement des jeunes. Comment les accompagnez-vous ?

Les collèges sont l'une de nos plus belles compétences car on s'adresse à une tranche d'âge déterminante, qui marque le passage de l'enfance à l'adolescence. À cet âge, les jeunes sont réceptifs. C'est pourquoi nous tenons à être au rendez-vous de cette période de la vie avec notre Programme d'Actions Éducatives pour les Collégiens (PAEC). Les actions du PAEC, laissées au libre choix des équipes éducatives, donnent des outils pour aborder des sujets qui tiennent compte des attentes des jeunes et des évolutions de notre société : l'accès à la culture et au sport, l'engagement citoyen, la place du handicap dans notre société, la question

de la laïcité, l'égalité entre filles et garçons ou encore la lutte contre le harcèlement scolaire. Nous veillons à ce que nos agents, qui font partie de la communauté éducative, soient sensibilisés à ces thèmes. Après avoir été formés à la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire, ils le seront cette année à la laïcité. Tout cela s'inscrit dans une relation de proximité avec les conseils d'administration des collèges, ce qui permet de prendre des initiatives et de nous adapter aux situations locales.

Malgré un contexte budgétaire difficile, vous avez augmenté de 10 % la dotation de fonctionnement des collèges en 2024-2025. Allez-vous maintenir cet effort ?

Nous avons toujours augmenté les budgets de fonctionnement des collèges et nous avons décidé de cette hausse de 10 % pour aider les établissements à faire face à l'inflation. Dans le contexte actuel, il est impossible pour une collectivité de maintenir un tel niveau chaque année. Pour autant, nous ne voulons pas rompre cette exigence. De plus, nous commençons aujourd'hui à mesurer les effets des travaux d'amélioration énergétique sur les coûts de fonctionnement et nous allons poursuivre ces pratiques vertueuses.

Qu'en est-il des investissements pour l'entretien et la rénovation des collèges ?

Nous y consacrons chaque année 17 à 20 millions d'euros, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2017-2027, en visant notamment l'amélioration énergétique des bâtiments. Cela implique une forte anticipation pour optimiser l'efficacité des travaux menés. Mais ces opérations ont aussi des effets leviers sur le territoire, par exemple en produisant de l'électricité renouvelable ou en contribuant à la viabilité d'un réseau de chaleur urbain.

Où en êtes-vous du projet de création d'un cinquantième collège sur le canton de Nive-Adour ?

Ce projet va être l'une de nos priorités. L'urbanisation fait apparaître une accentuation de la demande sur ce secteur et le collège Aturri de Saint-Pierre-d'Irube arrive à saturation. À ce stade, la localisation du futur collège n'a pas encore été décidée. C'est un sujet complexe, car nous devons tenir compte de la disponibilité foncière, mais aussi des équipements périphériques et des transports. Il nous faut d'abord préciser le lieu avant d'engager un investissement d'environ 12 millions d'euros, qui court sur plusieurs exercices budgétaires, sachant que nous devons veiller à l'équilibre avec l'entretien courant des 49 collèges existants.



**LES
CHIFFRES CLÉS**
de la rentrée
2025-2026



49

COLLÈGES PUBLICS
(dont 7 cités scolaires
collège/lycée)



39

COLLÈGES PRIVÉS
sous contrat d'association



20 305

ÉLÈVES
dans les 49 collèges publics
(chiffre provisoire transmis par la DSDEN)



2,5 M

DE REPAS SERVIS

La politique publique du Département en matière de collèges

Alors que plus de 31 000 élèves de la 6^e à la 3^e ont fait leur rentrée dans les collèges des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil départemental s'engage à leur offrir les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement.



Rentrée des classes au collège la Hourquie à Morlaàs

Aller au collège, c'est bien sûr étudier pendant quatre ans grâce aux enseignants et aux équipes pédagogiques de l'Éducation Nationale. Mais c'est aussi manger à la cantine, discuter entre copains dans la cour, faire du sport, partir en voyage de classe ou en sortie pédagogique... autant de facettes essentielles à une année scolaire réussie qui sont financées, organisées ou soutenues par le Département. « Avec les 420 agents des collèges qui travaillent au quotidien auprès des élèves et des équipes pédagogiques, nous sommes fiers d'offrir à tous les collégiens du territoire les conditions les plus favorables d'apprentissage des savoirs », souligne Isabelle Lahore, Vice-présidente en charge de l'éducation, des collèges et de la vie des collégiens.

Des investissements innovants, responsables et adaptés aux besoins

Le Conseil départemental assure la construction, la

réhabilitation, l'extension, les réparations et l'équipement des 49 établissements publics basques et béarnais. Le Département consacre ainsi chaque année des budgets d'investissement de 17 à 20 millions d'euros pour permettre la rénovation énergétique des collèges, comme à Lembeye où l'établissement a été lauréat du « Grand Prix collège rénové » du programme EduRenov porté par la Banque des Territoires ou encore pour végétaliser une cour d'école, à l'image du très beau projet réalisé au collège Endarra d'Anglet. Le Département effectue aussi chaque année des travaux complémentaires, comme la création d'une salle de classe, la réfection d'une cuisine scolaire ou la rénovation d'un préau. « Au-delà des investissements d'ampleur, nous restons proches des besoins réels de chaque collège avec ces investissements et réparations plus ciblées qui contribuent à améliorer la qualité de ces lieux d'enseignement et de vie », précise Isabelle Lahore.

« Nous sommes fiers d'offrir à tous les collégiens du territoire les conditions les plus favorables d'apprentissage des savoirs ».



Isabelle Lahore, Vice-présidente en charge de l'éducation et des collèges

Un engagement essentiel des 420 agents des collèges

Au quotidien, le Département réalise l'entretien et la maintenance des locaux ainsi que la restauration scolaire, grâce à l'engagement des agents départementaux affectés dans les établissements. « Ce sont eux qui font "tourner" les collèges au quotidien et nous leur devons beaucoup. Leur rôle est essentiel, et ils font pleinement partie de la communauté éducative, en étant présents tous les jours auprès des collégiens et des enseignants. C'est pourquoi nous les formons sur des sujets importants comme la citoyenneté ou la prévention du harcèlement scolaire », ajoute la Vice-présidente du Département.

Un soutien pédagogique à la vie scolaire et à la découverte de la culture, de la citoyenneté et de l'environnement

Au-delà de ces compétences obligatoires, le Département met en œuvre des actions pédagogiques en matière d'accès à la culture et aux sports, d'éducation au numérique, de sensibilisation à l'environnement et l'écologie, d'égalité

filles-garçons et de lutte contre le harcèlement.

« Ce Programme d'Actions Éducatives pour les Collégiens (PAEC) est un engagement fort et volontariste sur des sujets qui nous tiennent à cœur et qui sont des priorités pour le Département. Nous proposons aux équipes éducatives un catalogue d'actions portées par des partenaires associatifs et institutionnels, à partir duquel elles peuvent construire leurs projets pédagogiques. Malgré un contexte budgétaire contraint, nous avons fait le choix assumé de maintenir ce programme, tout comme le prix BD des collégiens, qui est un formidable vecteur de lecture apprécié des jeunes et des équipes éducatives ». Des actions plébiscitées par les enseignants et par le Ministère de l'Éducation nationale qui y trouvent des leviers pour prolonger les programmes scolaires. « Nos rôles sont complémentaires. Nous travaillons efficacement en partenaires engagés pour la réussite et le bien-être des jeunes ».



33

ÉTABLISSEMENTS
labellisés « En cuisine »



42

COLLÈGES PUBLICS
dont le service de restauration est sous gestion
départementale proposent des produits
bio et locaux



6 208

PC FIXES ET PORTABLES
1 245 tablettes, 885 vidéoprojecteurs
et 798 tableaux interactifs
mis à disposition par le Département



420

AGENTS DES COLLÈGES
(cuisiniers, aide-cuisinier, agents
d'entretien, agents de maintenance...)



MISE À DISPOSITION
DU LOGICIEL PRONOTE
par le Département
dans tous les collèges
publics (100 300 €)

Comment se déploie l'action du Département au sein des collèges ?

Alors que plus de 30 000 élèves de la 6^e à la 3^e ont fait leur rentrée dans les collèges des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil départemental s'engage à leur offrir les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement. Tour d'horizon des « lieux de vie » où le Département intervient.

12

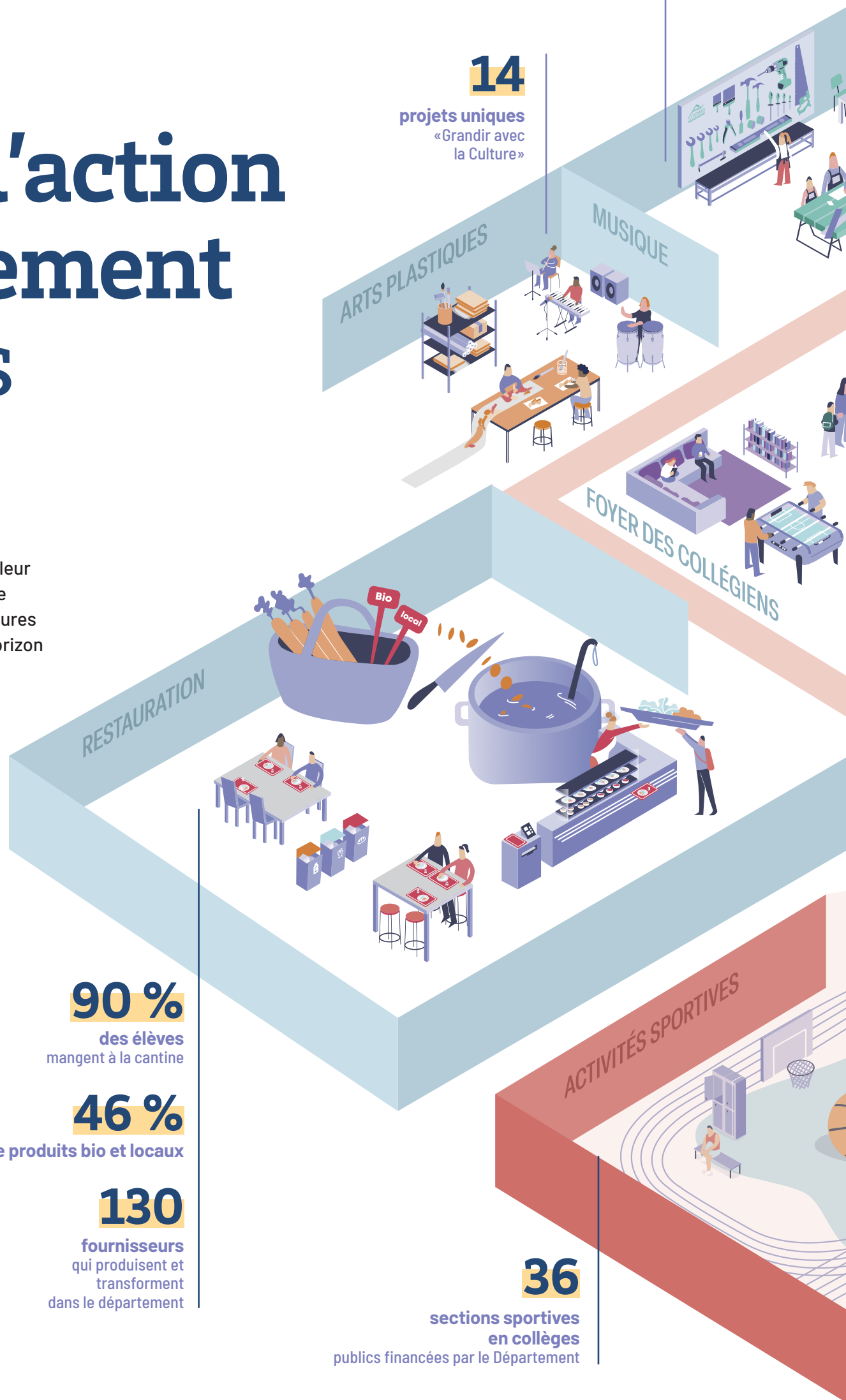
établissements dotés d'une SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté)

514

élèves pour 49 classes de SEGPA

14

projets uniques «Grandir avec la Culture»

**90 %**

des élèves mangent à la cantine

46 %

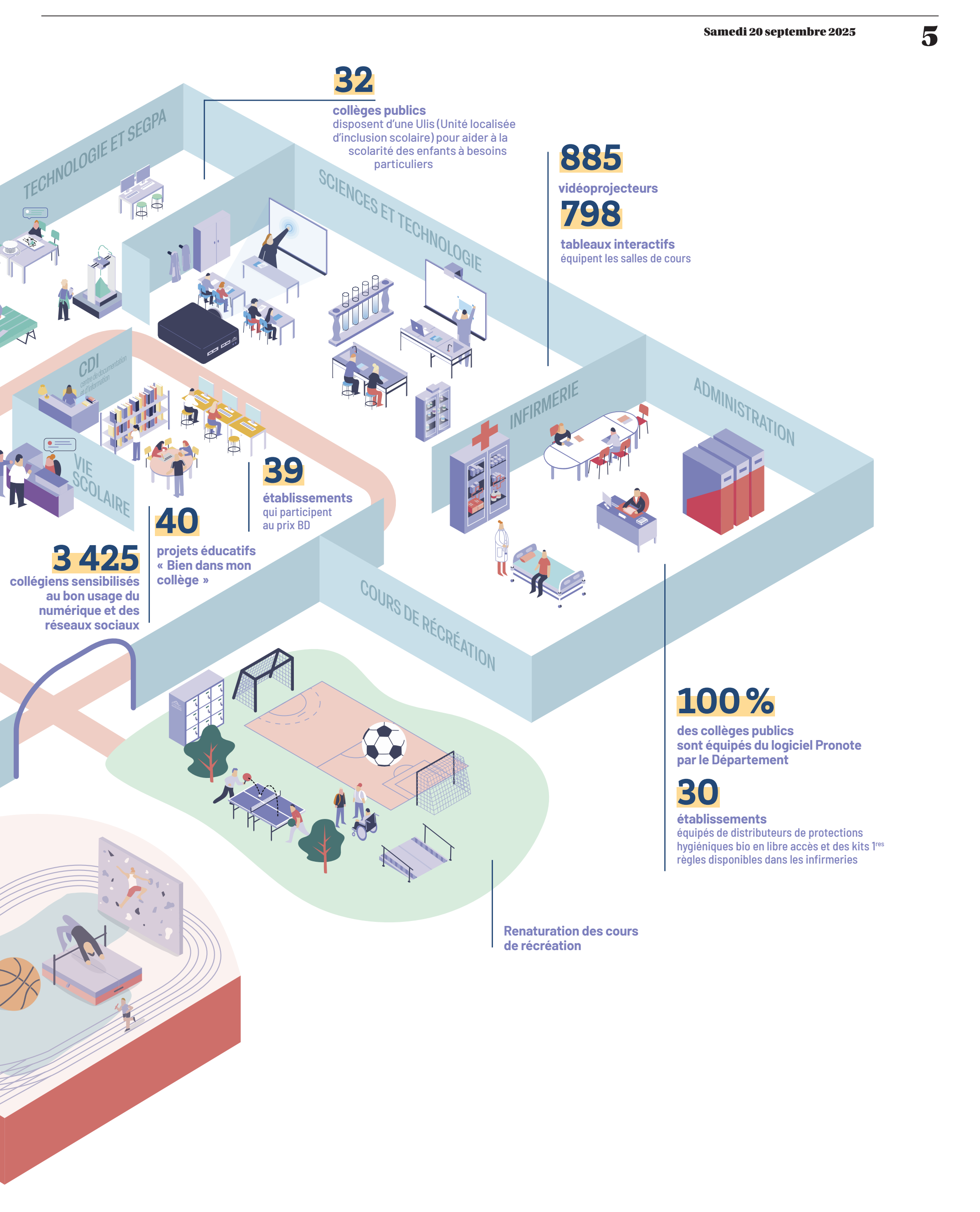
de produits bio et locaux

130

fournisseurs qui produisent et transforment dans le département

36

sections sportives en collèges publics financées par le Département



32

collèges publics
disposent d'une Ulis (Unité localisée
d'inclusion scolaire) pour aider à la
scolarité des enfants à besoins
particuliers

885

vidéoprojecteurs

798

tableaux interactifs
équipent les salles de cours

39

établissements
qui participent
au prix BD

40

projets éducatifs
« Bien dans mon
collège »

3 425

collégiens sensibilisés
au bon usage du
numérique et des
réseaux sociaux

100%

des collèges publics
sont équipés du logiciel Pronote
par le Département

30

établissements
équipés de distributeurs de protections
hygiéniques bio en libre accès et des kits 1^{er}s
règles disponibles dans les infirmeries

Renaturation des cours
de récréation

Avec son Programme d'Actions Éducatives pour les Collégiens (PAEC), le Département des Pyrénées-Atlantiques impulse et soutient des projets pédagogiques qui contribuent à former les citoyens de demain.

La lutte contre le harcèlement scolaire et les discriminations : une priorité

Avec des plans de lutte contre le harcèlement et la précarité menstruelle, le Département engage le débat sur des sujets majeurs de santé et de vivre-ensemble pour les collégiens.

Alors que, selon les enquêtes nationales sur le climat scolaire, 6 % des collégiens sont victimes de violences répétées à l'école, le Département fait de la lutte contre le harcèlement scolaire une priorité. Un combat mené en complémentarité du programme pHARe de l'Éducation nationale, qui a amené l'institution à former ses agents intervenant dans les collèges afin qu'ils puissent identifier des situations à risque.

Le Département a également mis en œuvre un plan de sensibilisation des élèves et de leurs parents, en mobilisant une dizaine d'associations pouvant intervenir dans les collèges dans le cadre des projets menés par les établissements. Repérer le harcèlement, oser en parler... les ateliers s'appuient sur des méthodes ludiques et originales,

comme la musique, le théâtre ou les serious games. Ainsi, l'an dernier, les élèves du collège Daniel Argote à Orthez ont été invités à travailler ensemble pour définir des situations de harcèlement tandis que leurs camarades du collège Simin Palay à Lescar ont pu, avec la pièce de théâtre « Imprévu » de la Compagnie de l'Ange Ingénu, mieux comprendre le mécanisme du harcèlement.

En finir avec le tabou des règles

Informé et lever les idées reçues, c'est aussi ce que fait le Département sur la question de la puberté et plus particulièrement des règles. Pour que ce sujet ne suscite plus gêne et moqueries, le Conseil départemental a mis en œuvre un plan de lutte contre la précarité menstruelle, avec la mise à disposition de

kits premières règles « bio », associant des échantillons de protection et un livret pédagogique. Dans les collèges publics, des distributeurs de serviettes et tampons bio ont également été installés pour couvrir les besoins des collégiennes, alors que l'accès à ces protections, souvent coûteuses, peut être difficile. Une manière aussi d'inscrire ce sujet dans l'espace public afin de lutter contre les préjugés. D'autant que ces distributeurs s'accompagnent d'actions auprès de tous les élèves. Et les garçons comme les filles jouent le jeu, à l'image de ces élèves de 4^e du collège des Lavandières à Bizanos qui, entre exposés, affiches et collecte de protections hygiéniques pour les personnes précaires, ont dépassé un tabou qui ne devrait plus en être un.



Tous écoresponsables !

En droite ligne de ses engagements en faveur de la transition écologique, le Département sensibilise les collégiens aux bonnes pratiques, de la salle de classe à l'assiette.

C'est une initiative pionnière devenue une référence nationale. Depuis quinze ans, le Conseil départemental privilégie les produits bio et locaux dans l'assiette des collégiens avec le programme « Manger Bio & Local 64 ». Une démarche vertueuse à plus d'un titre, qui permet de garantir aux jeunes des menus de qualité et équilibrés, indispensables à leur santé, tout en soutenant et pérennisant une agriculture locale de qualité. Sans compter que ce programme est un levier précieux pour guider les jeunes vers des comportements éco-responsables. Ainsi, les équipes pédagogiques des

collèges peuvent, avec le soutien du Département, organiser des visites de fermes ou de jardins pédagogiques ou mettre en œuvre des projets de lutte contre le gaspillage alimentaire. C'est ainsi que les élèves du collège Amikuze à Saint-Palais se sont engagés dans des démarches anti-gaspi à la cantine, relevant l'un des défis du programme « Mond'Défi pour Demain » de l'association Graine Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien du Département. Car, au-delà de l'assiette, les collégiens sont également invités à être écoresponsables au quotidien. Escape Game pour appréhender

les objectifs de développement durable de l'ONU, visite de centre de tri et de valorisation des déchets, découverte d'une centrale hydroélectrique... le Département finance et accompagne, avec son réseau d'acteurs, les projets des collèges permettant de sensibiliser les jeunes à la transition énergétique, aux modes de consommation responsables et à l'économie circulaire. Autant de graines semées pour en faire de futurs citoyens conscients de leur impact carbone et engagés dans des modes de vie plus durables.



À l'école de la citoyenneté

Depuis 2017, le Conseil départemental des jeunes donne la parole aux collégiens élus dans un bel exercice d'apprentissage de la citoyenneté.



Réunion des élus du Conseil départemental des jeunes au Parlement de Navarre à Pau

C'est une école de la vie... publique. Créé en 2017, le Conseil départemental des jeunes (CDJ) permet aux collégiens d'être représentés et associés aux décisions qui les concernent tout en expérimentant les grands principes de la démocratie représentative. Tous les deux ans, les collégiens basques et béarnais sont appelés à élire leurs représentants (un binôme fille-garçon) parmi leurs camarades de 5^e. « C'est un précieux support d'apprentissage à l'exercice de la vie démocratique. Nous avons depuis sa création d'excellents retours des collégiens qui y participent », précise Isabelle Lahore, Vice-présidente en charge de l'éducation et des collèges.

Des projets concrétisés en 2026

Au-delà de découvrir, de l'intérieur, le fonctionnement de l'institution départementale, les jeunes élus font l'expérience du travail collectif en montant des projets qui leur tiennent à cœur. Ainsi, pour la quatrième mandature du

Conseil départemental des jeunes, courant de 2024 à 2026, les 50 collégiens élus, issus de 26 collèges publics et privés volontaires du territoire, travaillent autour de grandes thématiques de société, de la lutte contre la solitude au maintien des liens intergénérationnels, en passant par l'intégration des jeunes dans les parcours culturels ou l'héritage des Jeux Olympiques 2024 pour mieux inclure le sport dans les collèges, sans oublier l'implication dans le programme « Réussir ma rando », impulsé par le Département pour mieux apprécier et respecter la montagne.

Après une première période consacrée à la découverte de ces thématiques et aux phases d'études, l'année scolaire 2025-2026 verra se concrétiser les projets imaginés par les collégiens pour tous les jeunes du département. La diversité et la pertinence des initiatives passées, dont certaines sont devenues des marqueurs de la vie au collège, devraient inspirer les jeunes élus.

Pour un usage apaisé du numérique

Le Département a fait de l'éducation au numérique une priorité, avec la volonté de former les jeunes aux grands enjeux d'internet et des réseaux sociaux tout en facilitant l'accès à des outils pédagogiques innovants.

L'entrée en sixième marque une étape majeure dans la vie d'un enfant. Nouvel établissement, rythme différent, nouveaux camarades... les jeunes découvrent le monde du collège en même temps qu'ils ont souvent accès à un ordinateur portable ou, pour certains, un premier smartphone. Une plongée dans le numérique qui ne peut se faire sans garde-fous. C'est pourquoi le Conseil départemental s'est engagé, depuis 2018, à sensibiliser les collégiens de sixième et cinquième à la citoyenneté numérique, en partenariat étroit avec le Syndicat mixte La Fibre 64. Chaque année, plus de 3400 collégiens sont concernés par cette initiative qui permet d'aborder, de manière ludique et concrète, le temps passé sur les écrans, l'usage des réseaux sociaux ou la gestion des données personnelles, avec un leitmotiv : donner des clés sans culpabiliser. Pour aller plus loin, des initiatives sont également saisies par les collèges, comme ce « journal des Fake News », mis en œuvre l'an dernier par La Fibre 64 dans

quatre collèges du département. L'idée ? Aider les collégiens à reconnaître les informations trompeuses via l'écriture d'un journal en ligne mêlant infos et intox. Une approche ludique de la citoyenneté numérique qui permet aussi aux collégiens de prendre confiance en eux et en leurs capacités.

Pearltrees, le numérique au service de l'éducation

Car le numérique peut aussi être un outil pertinent au service des apprentissages et du savoir. C'est dans cette optique que le Département a déployé la solution Pearltrees, un espace collaboratif permettant de créer et partager des ressources pédagogiques entre élèves et enseignants. Ce réseau social interne à chaque établissement, où le contrôle des données personnelles est garanti, ouvre une large palette d'usages pédagogiques, de l'exposé collaboratif à la webradio, en passant par les rendus de travaux ou des manuels numériques personnalisés. Une manière aussi de créer une continuité pédagogique avec les élèves.



©Getty Images

Des investissements conséquents



Renaturation de la cour du collège Endarra à Anglet



Travaux de restructuration énergétique du collège du Vic-Bilh à Lembeye



Travaux de restructuration au collège Ravel de Saint-Jean-de-Luz



Service de restauration scolaire mutualisé entre le collège et le lycée à Nay

Avec 200 millions d'euros investis ou engagés sur la période 2017-2027, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Département est un levier majeur pour moderniser et réhabiliter les collèges publics du Territoire.

Offrir aux collégiens les meilleures conditions d'apprentissage de savoirs et de réussite et aux agents et enseignants un cadre de travail sain et épanouissant est une priorité de l'action publique. C'est au Département que revient cette mission. En effet, c'est lui qui assure la construction, l'extension, la rénovation mais également l'entretien et l'équipement des collèges. Un engagement que le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques assure grâce à un outil dédié, le Plan Pluriannuel d'Investissement, qui prévoit un investissement de 200 millions d'euros sur dix ans pour moderniser et réhabiliter les collèges publics du département. Adopté en 2016, le PPI 2017-2027 a permis d'intervenir dans la quasi-totalité des collèges avec, en particulier, une douzaine de collèges concernés par

des travaux d'ampleur dont notamment la rénovation énergétique du collège Endarra d'Anglet, la création d'un service de restauration scolaire mutualisé à Nay, la création d'un nouveau collège à Pontacq et à Arette...

Rénovation énergétique et énergies renouvelables

Plusieurs projets sont actuellement menés ou viennent de s'achever en intégrant des travaux de rénovation énergétique afin d'apporter plus de confort aux collégiens, enseignants et agents tout en réalisant d'importantes économies d'énergie. En Béarn, les collèges de Bedous et d'Arzacq-Arraziguet intègrent une réhabilitation énergétique en plus, pour ce dernier, d'une opération de restructuration majeure. Idem côté basque à Cambo-les-Bains, Saint-Palais et Saint-Jean-de-Luz (Ravel). À noter que ces travaux, qui s'inscrivent pleinement

dans les actions soutenant les transitions, notamment écologiques et énergétiques du Département, s'accompagnent d'une volonté de privilégier les énergies renouvelables. Ainsi, les collèges de Lembeye, Bedous et Saint-Palais vont être (ou viennent d'être) équipés de panneaux solaires. Dans cette même dynamique vertueuse, le Département va engager d'importants travaux d'isolation énergétique et de changement de menuiseries au collège d'Hasparren avec un gain attendu de 40 % de la consommation énergétique. Cette dimension énergétique est également intégrée à des projets novateurs comme au collège La Hourquie à Morlaàs, où les travaux de rénovation énergétique et de restructuration seront accompagnés d'un projet innovant autour de l'inclusion des jeunes en situation de handicap et envers les enfants ayant besoin d'un suivi médical au sein de l'établissement.

À ces projets d'envergure s'ajoutent les interventions que le Département réalise dans les établissements pendant les vacances scolaires, et pour lesquelles un budget de trois millions d'euros est alloué chaque année. En 2025, on peut citer ainsi la réfection des sanitaires et la mise en accessibilité du collège de Mourenx, la réfection des sols du collège de Sauveterre-de-Béarn ou encore la création d'une classe supplémentaire au collège de Saint-Pierre-d'Irube. Sur d'autres projets, le Département a fait le choix d'associer les élèves et les enseignants afin de recueillir leurs attentes, par exemple pour la renaturation de la cour du collège Endarra à Anglet, et de tester des démarches innovantes avec la réflexion sur l'usage des toilettes au collège des Lavandières à Bizanos. Leur point commun : améliorer concrètement ensemble le quotidien des élèves, des enseignants et des agents.